

Image not found or type unknown



Puis je accumuler plusieurs emploi

Par **choulet**, le **17/02/2011** à **12:05**

Bonjour, rnje souhaiterais savoir si je peux accumuler deux travaux? rnactuellement je travaille en cdi à temps partiel dans une entreprise de transports. rnnon m'a contacté pour effectuer un remplacement pour une durée indéterminée (la personne est prolongée tous les 15 jours depuis 2 mois). rnce serait également un temps partiel. jusqu'à combien d'heures je peux travailler au total? rnai je des impératifs par rapport à mon premier emploi? peuvent ils "m'interdirent" de travailler en plus ailleurs? rnmerci d'avancerncordialement